

*Initiatives ministérielles*

Qu'arrive-t-il à tous les travailleurs qui viennent des Affaires extérieures et qui feront maintenant partie de ce nouvel organisme appelé CARSH? Ils perdront leur statut dans deux ans et accéderont à des postes de fonctionnaires. Il y a aussi la question du budget: Y aura-t-il trois budgets distincts? Il ne faut pas oublier non plus la question du protocole d'entente et de la relation avec le ministère des Affaires extérieures. Est-ce avantageux?

Il y a tellement de questions qui restent sans réponse que je comprends les inquiétudes exprimées à cet égard. Si vous ne savez pas d'où viendra votre budget, comment votre budget sera examiné, comment les projets seront étudiés, quand le personnel clé sera en place et quels critères de sélection seront utilisés, alors je crois que ma motion est pertinente. Autrement, il faudrait certainement prévoir une disposition de temporisation.

Je remercie ma collègue de sa question qui m'a donné l'occasion d'expliquer pourquoi la motion que j'ai présentée est très valable.

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir participer au débat sur le projet de loi C-93. Je voudrais d'abord dénoncer, sinon l'irrecevabilité de cette mesure au regard de la procédure, du moins le motif qui a amené le gouvernement à regrouper autant d'éléments dans ce projet de loi.

La mesure législative dont nous sommes saisis traite de nombreux sujets et organismes dont j'aimerais parler. Je devrai toutefois limiter mes observations à une partie du projet de loi, celle qui concerne l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. À mon avis, il aurait au moins fallu séparer cette partie du reste du projet de loi, afin que nous puissions, à la Chambre des communes et en comité, étudier de plus près les modifications que l'on propose d'apporter à l'APECA, étant donné que cette agence est chargée d'étudier les difficultés économiques très réelles auxquelles se heurte actuellement la population du Canada atlantique, et plus particulièrement celle du Cap-Breton.

En résumé, dans ce projet de loi, le gouvernement du Canada procède à la dissolution d'un organisme, la Société d'expansion du Cap-Breton, créée au moment de l'établissement de l'Agence de promotion économique

du Canada atlantique, en 1987. Les députés de notre parti se sont opposés à cette mesure. Je voudrais expliquer brièvement pourquoi nous nous y sommes opposés ainsi que pourquoi nous nous opposons au projet de loi dont nous sommes saisis et tout particulièrement à cette partie du projet de loi.

Auparavant, je voudrais toutefois dire quelques mots sur la conjoncture économique dans l'île du Cap-Breton. De tout temps, les habitants du Cap-Breton ont vécu dans un contexte économique difficile. Bon nombre ont dû aller chercher du travail ailleurs.

**M. Lewis:** C'est parce qu'ils votent pour les libéraux.

**M. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso):** Je demanderais aux députés d'en face de ne pas me chahuter. Il s'agit d'un problème grave, et ce projet de loi traite d'une question qui préoccupe beaucoup tous les habitants de l'île du Cap-Breton. Nous avons toujours connu des difficultés économiques dans l'île du Cap-Breton, mais ces dernières années, la situation s'est détériorée. Dernièrement, les nouvelles au sujet de l'économie sont très sombres.

Le nombre d'emplois que peuvent fournir les principaux employeurs, soit les mines et les aciéries dans la région industrielle du Cap-Breton, diminue constamment. Près de 1 000 mineurs pourraient perdre leur emploi pour de bon à cause des récentes activités de deux mines administrées par Devco. Ces licenciements dans une région où le taux de chômage est déjà alarmant ont de quoi inquiéter l'île du Cap-Breton.

• (1400)

L'emploi à l'aciérie a également fléchi. Même si l'usine a fait d'assez grandes dépenses d'investissement au cours des 20 ou 30 dernières années, son nombre d'employés n'a jamais été aussi bas. Les travailleurs qui restent se demandent si l'aciérie obtiendra de l'aide du gouvernement provincial et si elle pourra rester ouverte à plus ou moins long terme. L'aciérie est absolument essentielle à l'avenir économique de Sydney, d'autant plus qu'aucune autre solution de rechange n'a été envisagée.

Il est évident que, ces huit dernières années, le gouvernement n'a rien fait pour laisser croire aux habitants du Cap-Breton qu'ils pouvaient encore aspirer à un certain avenir économique.